

## Titre III : Mesures de lutte contre la nécrose hématoïétique infectieuse et la septicémie hémorragique virale.

[Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire](#)[Lois et décrets \(LODA\)](#)[Abroge](#)

<b>Date</b>	08/11/2008
<b>Juridiction / Nature</b>	ARRETE
<b>NOR / Numéro</b>	AGRG9902024A
<b>URL Légifrance</b>	<a href="https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006101053">https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006101053</a>

### RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] L'arrêté de mise sous surveillance prescrit l'isolement et la séquestration des animaux, les examens cliniques et les prélèvements nécessaires à la confirmation de la maladie, ainsi que toute mesure nécessaire [...]

### RÉFÉRENCE

ARRETE AGRG9902024A du 8 novembre 2008, « Titre III : Mesures de lutte contre la nécrose hématoïétique infectieuse et la septicémie hémorragique virale. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006101053> (consulté le 19 juin 2026).